FIDAL
FORMATIONS

La gestion à 360° des arrêts de travail par l’employeur

Inter **Intra**

Thématique(s)

Droit social

Durée

7 heures

Nombre de séances

1

> Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

À l’issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Sécuriser** la rupture du contrat pendant un arrêt maladie ou AT-MP
- **Contrôler** les arrêts et agir en cas de fraude
- **Mesurer** l’impact d’un sinistre AT-MP sur le coût employeur
- **Appliquer** une méthode d’optimisation d’un sinistre
- **Respecter** les obligations envers l’organisme de prévoyance
- **Anticiper** les effets de la rupture sur les droits du salarié
- **Traiter** correctement l’arrêt en paie

Programme

Volet 1 – La période de protection du contrat de travail : maladie vs AT-MP

1. **Une protection à géométrie variable**

- Maladie non professionnelle : une rupture envisageable sous conditions

- Pratique : les véritables exigences jurisprudentielles

1. **Rompre pendant un arrêt AT/MP : maniement délicat**

- Quand la protection AT-MP se déclenche-t-elle et jusqu'à quand ?
- Motifs permettant de rompre le contrat et leur niveau de risque

1. **Contrôler et maîtriser les arrêts de travail**

- Réforme du contrôle patronal des arrêts de travail (décret 5 juillet 2024)
- Les autres formes de contrôle (détective, médecin-consultant de l'employeur…)
- Alerter les organismes et autorités en cas de fraude : nouveaux dispositifs à la disposition des employeurs
- Le recours à la CMRA (Commission Médicale de Recours Amiable de la CPAM)
- Expertise judiciaire médicale et nouvelles règles du droit de la preuve
- Alternatives à la rupture : les dispositifs pour faciliter la reprise suite à un arrêt long

Volet 2 – Les incidences en droit de la sécurité sociale

1. **Rappel des enjeux croisés salarié/employeur**

- Salarié : meilleure indemnisation CPAM en ATMP et autres bénéfices
- Employeur : incidence en tarification ATMP *[nouveautés : taux unique entreprise]*
- Indépendance des recours de l'employeur sur les droits acquis du salarié (et inversement)

1. **Indemnisation des arrêts de travail**

- Versement des indemnités journalières (différence maladie et ATMP)
- Plafonnement de la durée des IJ (décrets du 12 juin 2026)

1. **Coût employeur d'un sinistre AT-MP**

- Barème des coûts moyens en incapacité temporaire et permanente
- Impact d'un arrêt de travail sur le taux de cotisation AT de l'employeur
- Pratique : la méthode concrète d'optimisation d'un sinistre, présentée pas à pas suivant un cas pratique réel

Volet 3 – Comment gérer l'absence avec son organisme assureur prévoyance

1. **Rappel sur les obligations de l'employeur en matière de prévoyance**

- Déclaration de l'arrêt de travail à l'assureur
- Délai de franchise
- Délai pour déclarer

- Conséquences en cas de déclaration tardive : sur l’indemnisation du salarié, sur la responsabilité de l’employeur
- Prescription de la déclaration par l’employeur, conséquences
- Focus sur l’obligation employeur de remise de la notice d’information

1. **Gestion d’un changement d’assureur en cours d’absence**

- Qui indemnise, l’ancien assureur ou le nouveau ?
- Revalorisations des prestations
- Qui indemnise le salarié déclaré invalide ?

1. **Impact de la rupture du contrat de travail sur l’indemnisation et les droits du salarié**

- Hypothèses de portabilité
- Loi Evin (articles 7 et 7.1)

Volet 4 – Arrêts de travail et incidences en paye

1. **Complément de salaire prévu par le régime légal**

- Quelles conditions à respecter par le salarié ?
- Niveau de maintien du salaire
- Modalités de calcul du maintien de salaire

1. **Articulation régime légal / régime conventionnel**

- Comment déterminer le régime le plus favorable : difficultés pratiques ?

1. **Maintien du salaire net**

- Dans quelles conditions ?
- Règles de calcul du maintien de salaire net et incidences
- Étapes de réalisation du bulletin de paie

1. **Conséquences de l’intervention d’un régime de prévoyance (IJ complémentaires de prévoyance)**

- Distinction à faire entre IJ complémentaires versées dans le cadre des garanties légales/ conventionnelles et celles versées dans le cadre de garanties supplémentaires
- Traitement pratique en paie
- Régime social et fiscal des IJ complémentaires
- Sanction du non-respect du paiement des IJ complémentaires

Public concerné

- Chargés de protection sociale et de prévoyance
- DAF
- Dirigeants de PME/ETI
- DRH
- Juristes et conseils en droit social
- Responsables paie, gestionnaire paie
- Responsables RH

Pré-requis

- Perfectionnement des connaissances

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des attentes en amont de la formation
- Questionnaire de positionnement et évaluation des acquis au cours de la formation (échanges, quiz ou cas pratiques)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud
- Remise d'un support pédagogique
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site
https://www.fidalformations.fr/contactez-nous

Email
infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

+33 (0) 1 58 97 10 00

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.